

*Mission Permanente  
de la République du Bénin  
Auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of  
the Republic of Benin  
to the United Nations*

**52<sup>ND</sup> SESSION OF THE COMMISSION ON POPULATION AND DEVELOPMENT**

-----

**GENERAL DEBATE**

Agenda Item 3

-----

**Intervention de Son Excellence, Monsieur Jean-Claude do REGO,**  
Ambassadeur, Représentant Permanent du Bénin  
auprès des Nations Unies

-----

**New York, le 1<sup>er</sup> avril 2019**

---

**125 East 38<sup>th</sup> Street, New York NY 10016 - Tel: 212 684 1339 - Fax: 646 790 3556  
Email: [beninewyork@gmail.com](mailto:beninewyork@gmail.com)**

**Monsieur le Président de la Commission,  
Distingués participants,  
Mesdames et Messieurs.**

- 1- Je voudrais vous féliciter Monsieur le Président pour votre nomination à la coordination de cette 52<sup>ème</sup> Session de la Commission sur la Population et le Développement. Je suis rassuré de la qualité de votre coordination qui nous a d'ailleurs permis d'adopter en début de session la déclaration politique.
- 2- Ma délégation fait siennes, les déclarations de l'Etat de Palestine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de la République fédérale du Nigéria au nom du Groupe africain.
- 3- Vingt-cinq années après la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD), l'occasion nous est donnée de procéder à l'examen et à l'évaluation du Programme d'action de cette Conférence et de déterminer sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 4- Mon pays reconnaît l'engagement mondial en faveur d'un développement durable inclusif, sûr et résilient. La réalisation du développement durable de manière intégrée et coordonnée à tous les niveaux, avec la participation de tous les acteurs concernés est primordiale pour ne laisser personne pour compte.
- 5- Conscient de ce que des progrès remarquables ont été accomplis en matière de santé, d'éducation et de droits des femmes, nous devons redoubler d'efforts afin d'honorer très prochainement les promesses de la CIPD au profit de celles et ceux qui n'en ont pas encore bénéficié.
- 6- Alors que nous commémorons l'anniversaire de la rencontre du Caire de 1994, il convient de mentionner que nos actions au plan national, devront aller dans le sens de la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD au niveau mondial.
- 7- Le Gouvernement du Bénin en vue de renforcer le capital humain a poursuivi et renforcé depuis 2016, dans les secteurs éducatif et sanitaire, les mesures sociales d'exonération des frais de scolarité des élèves filles du 1<sup>er</sup> cycle de l'Enseignement secondaire général et celles inscrites dans la filière industrielle de l'Enseignement technique et la prise en charge de la césarienne, du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et de la dialyse.
- 8- Des efforts ont été également faits en vue de l'autonomisation de la femme, de l'égalité des sexes, de l'amélioration de la santé maternelle et néonatale, celle sexuelle et reproductive et la réduction de la mortalité infantile. Ces mesures se trouvent au cœur de la plupart de nos objectifs qui visent à instaurer des communautés durables. Le rapport 2018 du Secrétaire général des Nations Unies sur les ODD a d'ailleurs relevé que le taux

de mortalité maternelle en Afrique subsaharienne a diminué de 35 % et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de 50 %.

9- Par ailleurs, l'évaluation du 8ème Programme de coopération 2014-2018 entre le Bénin et l'UNFPA a conclu qu'il a contribué entre autres aux résultats clés suivants :

- **un réseau composé de 125 établissements de santé proposant des services de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU)** et la surveillance des décès maternels a été mis en place en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive chez la femme ;
- **l'expansion du moyen de contraception Sayana Press et la formation de 1 129 volontaires communautaires** en vue de distribuer des contraceptifs dans les communautés ;
- **le traitement de fistules obstétricales chez 570 femmes ;**
- **le développement de la capacité de plaidoyer et de prestation de service d'un panel de jeunes composé de 13 réseaux et associations** et le développement d'un programme d'éducation à la santé sexuelle adapté à leur âge en intégrant le concept « d'apprentissage de la vie ».
- **enfin 262 femmes ont bénéficié de : la mise en œuvre de procédures standard en vue de lutter contre la violence à l'égard des femmes** et de leur opérationnalisation dans cinq zones sanitaires.

10- Ces avancées mettent en perspective le 9ème Programme de coopération 2019-2023 qui a vocation à les approfondir et contribuer sensiblement à la modification de la structure de l'âge de la population afin de faciliter la réalisation du dividende démographique, qui est une priorité nationale. Je saisis cette occasion pour transmettre les sincères remerciements de mon Gouvernement à l'équipe pays pour sa bonne collaboration. Ce 9ème Programme de coopération est pleinement en adéquation avec les aspirations du Gouvernement du Bénin contenues dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2025.

11- Pour conclure, ma délégation souhaite vivement que la Conférence de haut niveau de Nairobi à venir, permette de faire progresser la mise en œuvre dudit Programme d'action et aide plus qu'aujourd'hui, à rassembler une coalition élargie des parties prenantes afin de mieux défendre les acquis.

Je vous remercie.